



**HORAIRE ET FONCTIONNEMENT POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE CSSPI et
SSEPI-CSQ DU 3 AU 7 MARS 2025**

Lors des négociations de l'entente locale et des arrangements locaux de 2019 avec le CSSPI, le SSEPI-CSQ, a négocié une entente en parallèle en lien avec la réduction du temps de travail lors de la semaine de relâche. Il a été convenu d'une réduction du temps de travail durant la semaine de relâche pour le personnel de **soutien administratif, technique et paratechnique** du secteur général et de l'adaptation scolaire, qui sont tenus au travail.

NOUVEAUTÉ

Les **surveillants d'élèves (ou du dîner)** anciennement du chapitre 10 sont dorénavant considérés dans le secteur général dans la convention collective et ont donc droit à la réduction de l'horaire de travail pendant la semaine de relâche.

[Pour voir le communiqué du centre de services \(CSSPI\), cliquez ici.](#)

Avis aux membres du SSEPI : le bureau sera fermé, de retour le 10 mars 2025. La messagerie téléphonique sera consultée quotidiennement et seuls les appels jugés urgents seront retournés.

CONTRAT
J9999

1^{er} janvier 2025

alter ego

L'AVANTAGE CSQ

La cotisation (ou prime) que vous versez à un régime d'assurance collective pour la protection dont une employée ou un employé bénéficie dans l'année en raison de son emploi constitue un avantage imposable pour l'employée ou l'employé.

Comment obtenir votre relevé d'impôt du régime d'assurance collective

Cliquez ici : [!\[\]\(a870788d6ed9b8fd294b7654a8c8526b_img.jpg\) Reçus fiscaux émis par Beneva – Impôt 2024](#)



**REPRÉSENTANT(E) EN
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU
TRAVAIL PROVENANT D
PERSONNEL DE SOUTIEN**



Représentant(e) santé-sécurité du travail

Tel que publié dans l'infolettre du 28 janvier passé, le SSEPI-CSQ était à la recherche de candidatures afin de proposer le nom d'une personne membre pour occuper le poste de représentant en santé et sécurité du travail.

La nomination de **Mme Jacinthe Laws** est officialisée, ce qui répond à la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Madame Laws se joindra à ses collègues provenant d'autres accréditations syndicales.

Cette personne ne fait pas partie de l'exécutif syndical, elle représentera l'ensemble des employés du CSSPI à titre de représentante en santé et sécurité du travail.



Rappel ! Important – Soutien à la campagne de syndicalisation des stagiaires en éducation de la CSQ

Bonjour à tous,

Suite au lancement par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) d'une importante campagne de syndicalisation auprès des stagiaires en éducation à travers la province, nous sollicitons votre aide pour positionner la CSQ comme acteur principal dans cette démarche.

Si vous êtes en contact avec des stagiaires dans votre milieu ou si vous êtes responsable de stages, nous aimerions obtenir votre collaboration.

Comment nous aider dans cette campagne ?

Veillez simplement répondre à ce courriel (l'infolettre) en nous mentionnant ces informations :

- Objet : Informations sur un stagiaire
- Votre nom
- Votre numéro de téléphone

Prenez note que je vous contacterai dans les jours suivant avoir plus d'information sur le ou les stagiaires dont vous êtes en contact. Lors de l'appel téléphonique, je vous demanderai :

- Le nom du stagiaire
- Son numéro de téléphone
- Son adresse courriel

Si vous avez déjà accès à ces informations, il est préférable de me les faire parvenir directement par courriel en répondant à l'infolettre. Sinon, je vous contacterai pour obtenir ces informations et ainsi, je pourrai poursuivre le travail avec lui ou elle dans le dossier de syndicalisation des stagiaires.

Au
François Desrochers

plaisir,

DE LA RELÈVE AU RÉSEAU DES JEUNES CSQ

Olivier Lebel et Rosalie Bérard ont eu la chance d'y participer les 6 et 7 février derniers. Chaque année, le réseau permet à des jeunes de partout au Québec d'échanger sur les réalités de leurs milieux et sur les grands enjeux qui les interpellent.

Voici un petit témoignage d'Olivier. » C'était un congrès absolument intéressant, rempli de conférences, d'échanges et de tables rondes toutes plus enrichissantes que l'autre !...« J'ai réussi à prendre la parole et à montrer mon point de vue, et Rosalie a beaucoup réseauté avec nos collègues et avec l'exécutif du comité des jeunes. »

Ce réseau est ouvert à tous les membres de la CSQ de 35 ans et moins, qui se réunissent trois fois par année. Chaque rencontre, qui se déroule sur deux journées, est un lieu de formation, d'échanges et d'action sur des enjeux qui touchent les jeunes.



MA SANTÉ – MA PRIORITÉ !

Nous vous remercions de votre collaboration.

Si vous êtes une personne agente de liaison, restez à l'affût !

Si vous aimeriez être une personne agente de liaison, contactez Josée Nepton au bureau syndical.



Comment être bien informé(e) en tout temps ?

Cliquez sur les liens !

- Abonnez-vous à l'infolettre en utilisant l'adresse courriel que vous préférez.
- Site Internet
- Page Facebook(et non-groupe Facebook)
- Suivez les négociations en vous abonnant à l'info négo.
- Politique sur la gouvernance des renseignements SSEPI-CSQ